



ECOLE D'OSTEOPATHIE ANIMALE RESERVEE AUX OSTEOPATHES D.O, AUX KINESITHERAPEUTES - THERAPEUTES MANUELS ET AUX VETERINAIRES

Equicare, SIRET 512 707 233 00023 RCS Lisieux
26 chemin de l'église 14130 Tourville-en-Auge

Organisme de formation : « Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28140308814
auprès de la préfète de région de Normandie »

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation en ostéopathie animale **Equicare** vise à donner au praticien ostéopathe l'ensemble des méthodes ou techniques manuelles dans la prévention et le traitement des dysfonctions physiologiques, périphériques, viscérales et crâniennes, dans une optique de réadaptation et de rééquilibration fonctionnelle.

MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

Les candidatures se font par courrier électronique et par téléphone.

La formation est ouverte à toutes personnes titulaires d'un D.O. en ostéopathie, d'un D.E. en masso-kinésithérapie formée à la thérapie manuelle, d'un diplôme de docteur vétérinaire ou d'une équivalence européenne, pour chacune de ces disciplines. Toutes devront satisfaire à un stage préalable.

Le stage préalable a pour objectif de présenter au candidat, un aperçu global de ce métier et sa présentation par **Equicare**. Il a aussi pour rôle d'aider le candidat à prendre la décision de s'engager ou non dans cette formation. En cas de continuation ce stage sera réintégré dans le cursus de formation.

L'inscription est effective à la réception du dossier d'inscription et du règlement de l'année, ainsi que les frais administratifs. Un encaissement ventilé sur l'année pourra être accepté.

MODALITÉS D'OBTENTION DU CERTIFICAT

Chaque année de formation est sanctionnée par un contrôle continu, des épreuves théoriques et pratiques, par la réalisation du suivi d'entraînement pratique, de 2 stages professionnels et de la remise d'un mémoire.

Pour obtenir le certificat de fin de cycle, le candidat devra se sentir prêt, avoir participé à tous les modules, à tous les stages et validé son suivi pratique d'entraînement, avoir obtenu

une note égale ou supérieure à 10/20 pour chaque épreuve théorique, une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 aux contrôles continus, obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'épreuve pratique, et avoir défendu et remis un mémoire de 10 pages maximum sur le sujet de son choix.

ORGANISATION

La formation en ostéopathie est d'une durée de deux années.

Un contrat de formation est établi entre l'élève et [Equicare](#).

Afin d'apporter à chaque élève le temps nécessaire à son apprentissage et de disposer d'un nombre d'animaux suffisant, [Equicare](#) limite volontairement le nombre d'élèves.

Les animaux abordés sont les chevaux, les chiens, les chats, les NAC et les bovins.

La formation a une orientation pratique marquée, en rapport avec le côté manuel prépondérant de cette médecine.

Chaque année est divisée en 9 modules de 4 jours chacun, du mois de novembre au mois d'août de l'année suivante. Au cursus de la première année s'ajoute le stage préalable.

Le soutien théorique de chaque module est envoyé aux élèves 15 jours avant chacun d'eux.

Les matières abordées sont l'ostéopathie périphérique, crânienne et viscérale, l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la biomécanique, l'imagerie, la pharmacologie, l'alimentation, la préparation physique, l'équitation, l'éthologie, l'énergétique chinoise, le bien-être animal, etc.

Lors de la dernière année, un stage de 4 jours est consacré à la préparation à l'examen du CNOV.

Un suivi d'entraînement est organisé par l'élève pendant la durée de sa formation, entre chaque module, dans un ou plusieurs établissements, au choix de ce dernier. Ce suivi est encadrée par une convention établie entre l'établissement hôte, l'élève et [Equicare](#).

Les élèves doivent organiser chaque année de formation, 2 stages de 5 jours chacun, chez un maréchal-ferrant, dans une clinique vétérinaire canine, équine ou bovine, dans des écuries de courses ou de sports équestres, dans un club hippique, dans un refuge canin, dans un élevage canin ou dans un élevage bovin. Ces stages sont encadrés par une convention.

Chaque année de formation se décompose comme suit :

- Formation présentielle : 36 jours répartis en 9 stages de 4 jours, à 8 heures par jour : 288 heures,
- Etudes et recherche en vue du mémoire : 300 heures,
- Entraînement pratique : 600 heures,
- Stages : 80 heures

Total : 1 268 heures.

La première année est créditée, en plus, des 32 heures du stage d'initiation préalable à l'entrée en formation.

La formation peut être intégrée en cours de cursus, sous certaines conditions. Les modules non effectués devront être rattrapés. Un aménagement de la formation pourra être accepté, sur demande de l'élève.

Les élèves ont la possibilité de venir en formation accompagné de leur cheval, sous certaines conditions.

L'élève est assuré sur son lieu de formation, lors de son suivi et pendant ses stages.

En cas de force majeure, [Equicare](#) se réserve le droit de suspendre la formation, de modifier le programme de chaque module, le nombre de modules et le lieu de la formation.

INTERVENANTS

[Hervé Baldassari](#) : Responsable de la société [EQUICARE](#), MKDE, préparateur physique, ostéopathe humain (N° ADELI : 780004016), ostéopathe animalier (OA424).

[William Hamouchi](#) : MKDE, ostéopathe humain (N° ADELI 740007877), ostéopathe animalier (OA13).

[Alizée Guimard](#) : Physiothérapeute humain (Bachelor of science en physiothérapie, certificate of advanced studies en angiologie et drainage lymphatique), physiothérapeute pour animaux (diplôme fédéral de la fédération suisse de physiothérapie animale), Diplôme européen de thérapie lymphatique pour animaux.

[Marie Azéma Equinfluence](#) : Praticienne shiatsu équin (Ecole Ouma Te Ate), praticienne Bodywork équin (Holistic Horseworks US).

TARIF

1 000 € le stage préalable à l'entrée en 1^{ère} année
8 000 € par année de formation
Frais administratifs : 200 € par année de formation

LIEU DE FORMATION

[EQUICARE](#)
999 D142
14510 Gonneville-sur-Mer

RENSEIGNEMENTS

+33 645703038
info@equicare.fr
www.equicare.fr

LES FORMATIONS EQUICARE SONT DATADOCKEES